



Fiche terminologique n°245

TERME ÉTUDIÉ : **curriculum (pl. curricula ou curriculums)**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : "A curriculum is an educational project defining: a) the aims, goals and objectives of an educational action; b) the ways, means and activities employed to achieve these goals; c) the methods and instruments required to evaluate the success of the action."

CONTEXTE : "The Province is committed to a more rigorous and demanding curriculum. The new curriculum describes in detail the knowledge and skills that students are expected to acquire in each grade. The language and mathematics components of the new curriculum for Grades 1 to 8 will start in all English- and French-language schools in the fall."

TERME ÉTUDIÉ : **curriculum (pl. curriculums) [1]**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **programme scolaire**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : « Ensemble des activités éducatives qui sont offertes par le système scolaire, y compris l'ensemble des programmes d'études ainsi que les activités parascalaires et périscolaires. »

CONTEXTE : « Le mot "curriculum", pour parler des programmes d'études, est employé de plus en plus souvent dans les textes français. Et, lors d'une récente réunion du Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les membres francophones ont recommandé d'utiliser ce terme dans le document en français traitant des programmes d'études, parce qu'il avait une extension plus large que celui de "programmes d'études". En effet, le mot "curriculum" désigne ce qui est entrepris pour la formation des élèves dans ce système d'éducation. Il désigne donc les choix adoptés concernant la place faite, selon une proportion donnée, aux différentes matières et disciplines enseignées [...]. Mais, ce terme désigne aussi les contenus globaux de formation qui servent à déterminer les programmes. Par extension, il englobe trois des éléments qui ont un effet structurant sur le curriculum effectif, c'est-à-dire celui qui est appliqué dans la classe : le système d'établissement des programmes d'études, celui de l'évaluation des apprentissages, celui de la sanction des études. »

JUSTIFICATION : Autrefois rejeté comme calque de l'anglais, le terme « curriculum », d'origine latine, est maintenant d'usage courant dans les documents des autorités de l'éducation en milieu francophone aux paliers élémentaire et secondaire. Selon le Réseau, son emploi se justifie par la distinction nécessaire entre cette notion et celle de «programme d'études», une des composantes du curriculum. Le Réseau retient comme synonyme « programme scolaire », d'usage courant et à caractère moins didactique.

DATE DE RÉDACTION : avril 1999